

À partir d'octobre 2021, les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises évoluent ainsi que la diffusion des résultats qui en sont issus. La plupart de ces évolutions sont impulsées par la Commission européenne, dans le cadre du programme commun harmonisé d'enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et auprès des ménages de l'Union européenne.

Sommaire

Le dispositif d'enquête sur l'investissement évolue, dans le cadre de l'harmonisation européenne...	1
Des premiers résultats diffusés sur l'incertitude économique ressentie par les entreprises.....	3
Des questionnaires allégés par ailleurs.....	4
Un indicateur de climat des affaires dans le bâtiment refondu.....	4
Un indicateur de climat des affaires France réaccordé.....	5
Pour en savoir plus.....	5

Le dispositif d'enquête sur l'investissement évolue, dans le cadre de l'harmonisation européenne

L'enquête trimestrielle de conjoncture sur les investissements dans l'industrie posait des questions quantitatives et qualitatives sur le montant annuel des investissements effectués et prévus, sur leur évolution semestrielle, sur la destination économique de ces investissements et sur les facteurs motivant ou décourageant les décisions d'investissement. Elle s'intéressait également à l'évolution des capacités de production, aux déclassements des équipements, aux investissements à l'étranger en moyens de production, etc.

Elle a été menée pour la dernière fois en juillet 2021 et elle est désormais supprimée.

En parallèle de cette suppression, de nouvelles questions sur les investissements sont introduites dans l'enquête de conjoncture dans l'industrie et dans celle dans les services à partir d'octobre 2021. Ces questions sont uniquement qualitatives, sous la forme de trois modalités de réponse – en hausse, stable, en baisse – ou de cases à cocher parmi une liste d'items.

Le champ de l'investissement est élargi aux actifs immatériels : il couvre donc les actifs matériels et immatériels. Les questions posées sont trimestrielles, semestrielles ou annuelles. Elles se détaillent comme suit :

- une question trimestrielle sur l'évolution prévue des investissements au cours des trois prochains mois ;
- deux questions semestrielles sur l'évolution annuelle des investissements (questions posées en avril et octobre) ;
- des questions annuelles sur :
 - la structure des investissements par grand type d'actifs (en avril uniquement) ;
 - la destination économique des investissements, les facteurs stimulant les décisions d'investissement, et l'effet de la capacité d'endettement sur ces décisions (en octobre uniquement).

Conçues avec le souci de limiter la charge globale de réponse des entreprises enquêtées, ces questions sont plus simples et dans l'ensemble moins fréquentes que celles de l'ex-enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie.

Les réponses aux questions à trois modalités (hausse, stable, baisse) sont résumées en un solde d'opinion, qui est la différence entre le pourcentage des réponses « en hausse » et celui des réponses « en baisse ». Les réponses données sous la forme de cases à cocher sont quant à elles résumées par une proportion.

Comme pour la plupart des autres questions posées dans les enquêtes de conjoncture, les résultats sont pondérés, selon un double jeu de poids :

- au sein de chaque strate élémentaire, les réponses individuelles aux nouvelles questions sur l'investissement sont pondérées selon un critère de taille des unités, en l'occurrence le chiffre d'affaires : il s'agit de la pondération primaire ;
- puis les strates élémentaires sont agrégées aux différents niveaux de la nomenclature d'activités, jusqu'au niveau d'ensemble, en tenant compte de l'importance économique des diverses strates dans le champ de l'enquête, selon une variable représentative de l'investissement. Ces coefficients de redressement, ou pondérations secondaires, sont calculés à partir de la formation brute de capital fixe par branche issue des comptes nationaux annuels.

Certaines séries ont été rétopolées en exploitant les réponses individuelles à l'ex-enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie et à la question jusqu'alors mensuelle sur l'évolution prévue des investissements au cours des trois prochains mois posée dans l'enquête Services, sur toute la période qu'il est possible de rétopoler en leur appliquant ce système de pondérations.

En particulier :

- Les données quantitatives sur l'évolution des investissements annuels recueillies dans l'ex-enquête sur les investissements dans l'industrie ont été traduites en données qualitatives à trois modalités – hausse, stable, baisse. Il en résulte des soldes d'opinion reconstitués sur l'évolution annuelle des investissements dans l'industrie.
- Les items portant sur la destination économique sont rétopolés pour l'industrie, lorsqu'ils sont similaires entre ancienne et nouvelle interrogation.
- Quant aux facteurs stimulant l'investissement, la formulation de la question a changé. Dans l'ex-enquête sur les investissements dans l'industrie, il était demandé si différents facteurs étaient *très stimulants*, *stimulants*, *sans influence*, *limitants* ou *très limitants* pour l'investissement. Dans la nouvelle question européenne, il est simplement demandé de cocher une case si un facteur est jugé stimulant pour l'investissement. Pour rétopoler ces séries, on considère qu'un facteur a été jugé stimulant si une des modalités *très stimulant* ou *stimulant* a été cochée. La proportion d'entreprises ayant jugé qu'un facteur donné stimule l'investissement est calculée parmi l'ensemble des entreprises ayant qualifié au moins un des facteurs proposés de très stimulant, stimulant, sans influence, limitant ou très limitant pour l'investissement.

L'ensemble des données relatives aux nouvelles questions sur les investissements est mis à disposition dans la rubrique Indices et de séries chronologiques du site internet de l'Insee dès octobre 2021, qu'il s'agisse du premier point pour les questions entièrement nouvelles ou de séries réropolées sur plus longue période pour les questions raccrochées.

Des premiers résultats diffusés sur l'incertitude économique ressentie par les entreprises

En avril 2021, une nouvelle question européenne mensuelle sur l'incertitude économique ressentie par les entreprises a été ajoutée au questionnaire de quatre enquêtes de conjoncture directement réalisées par l'Insee (industrie, services, industrie du bâtiment, commerce de détail et commerce et réparation automobiles) ainsi qu'à celui de l'enquête trimestrielle dans les travaux publics collectée par la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) en tant qu'organisme professionnel agréé.

Cette question est posée de la sorte :

Dans l'ensemble, l'évolution future de la situation de votre entreprise est actuellement :

++ facile à prévoir

+ assez facile à prévoir

- assez difficile à prévoir

-- difficile à prévoir

Le solde d'opinion qui en résulte est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Solde} = (\text{NN} + 0.5 \cdot \text{N}) - (0.5 \cdot \text{P} + \text{PP})$$

où NN = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « très négative » ; N = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « négative » ; P = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « positive » et PP = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « très positive ».

Les réponses individuelles sont pondérées par le chiffre d'affaires au sein de chaque strate, puis par une variable de source externe représentative de l'importance économique des différentes strates pour agréger ces dernières, selon le système de pondération habituellement utilisé dans chacune des enquêtes pour ce type de question dite de niveau « entreprise » : il s'agit de la production par branche pour l'enquête dans l'industrie, du chiffre d'affaires pour les autres enquêtes.

Un solde situé à un niveau positif élevé peut s'interpréter comme une forte incertitude économique ressentie ; une hausse du solde comme un accroissement de l'incertitude, et inversement, une baisse du solde comme une diminution de l'incertitude.

Les résultats relatifs à cette question sont diffusés pour la première fois en octobre 2021 dans la rubrique Indices et de séries chronologiques du site internet de l'Insee, pour les cinq enquêtes concernées.

Des questionnaires allégés par ailleurs

Certaines questions d'initiative nationales sont supprimées à compter d'octobre 2021 tandis que d'autres sont simplifiées, afin de ménager la charge de réponse des entreprises enquêtées. Il s'agit des questions suivantes :

Enquête de conjoncture dans l'industrie

- suppression de la question trimestrielle sur l'évolution passée des stocks
- simplification des questions trimestrielle sur la trésorerie : une seule question, identique à celle posée dans les enquêtes dans les services et dans le commerce de détail
- suppression des questions trimestrielles sur les résultats d'exploitation

Enquête de conjoncture dans les services

- la question mensuelle sur les investissements prévus sur les trois prochains mois devient trimestrielle ;
- suppression de la question mensuelle sur l'évolution passée des investissements au cours des trois derniers mois
- suppression des questions trimestrielles sur les résultats d'exploitation
- suppression des questions semestrielles sur les délais de paiement

Enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

- suppression des questions trimestrielles quantitatives sur les investissements
- suppression d'une question structurelle sur la sous-traitance confiée

Enquête de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et réparation automobiles

- suppression des questions semestrielles sur les délais de paiement

Un indicateur de climat des affaires dans le bâtiment refondu

Interrompue depuis avril 2020, la diffusion d'un indicateur mensuel de climat des affaires dans le bâtiment reprend en octobre 2021. Cet indicateur a été refondu, afin de mieux refléter que le précédent les évolutions de la situation conjoncturelle dans le bâtiment.

Comme les autres indicateurs de climat des affaires sectoriels diffusés par l'Insee, le nouvel indicateur de climat des affaires dans le bâtiment est construit au moyen d'une analyse factorielle statique à un seul facteur.

Il retrace la tendance commune d'une sélection de quatre soldes d'opinion mensuels : il s'agit des soldes sur l'évolution de l'activité au cours des trois derniers mois, l'évolution probable de l'activité au cours des trois prochains mois, l'évolution probable des effectifs au cours des trois prochains mois, l'évolution prévue des prix. Le nouvel indicateur synthétique accorde plus d'importance aux soldes d'opinion relatifs au futur proche que le précédent.

En effet, l'ancien climat des affaires reposait sur les variables suivantes : les soldes d'opinion sur l'activité passée, l'activité prévue, le jugement sur le niveau du carnet de commandes, les effectifs passés ainsi que le taux d'utilisation des capacités de production.

Un indicateur de climat des affaires France réaccordé

L'indicateur de climat des affaires en France est actualisé en octobre 2021 : sa composition est à nouveau alignée sur les soldes d'opinion participant aux climats des affaires sectoriels, y compris le nouvel indicateur de climat des affaires dans le bâtiment. La série a été rétropolée sur toute son étendue, c'est-à-dire depuis janvier 1977.

À l'origine, le climat des affaires France avait été construit à partir des soldes utilisés dans les climats des affaires dans les services, dans l'industrie, dans le bâtiment, dans le commerce de détail et dans le commerce de gros. Or, les climats sectoriels ont évolué avec le temps et ne reposent plus sur les mêmes soldes. En particulier, la composition des indicateurs de climats des affaires dans les services et dans le commerce de détail a été modifiée en juin 2016¹, sans que cela soit alors répercuté dans celle de l'indicateur synthétique global.

Le climat des affaires en France est donc désormais établi à partir des soldes d'opinion suivants :

- Soldes d'opinion mensuels

- *Services* : perspectives générales d'activité, activité passée, activité prévue, demande prévue, effectifs passé, effectifs prévus, prix passés, prix prévus ;
- *Industrie* : perspectives générales de production, activité passée, activité prévue, niveau des stocks, carnets de commandes totaux, carnets de commandes étrangers
- *Bâtiment* : activité passée, activité prévue, effectifs prévus, prix prévus
- *Commerce de détail, commerce et réparation automobiles* : perspectives générales de volume des affaires, intentions de commandes, ventes passées, effectifs prévus, effectifs passés, prix prévus, niveau des stocks

- Soldes d'opinion bimestriels

- *Commerce de gros* : perspectives générales de volume des affaires, ventes passées, ventes passées à l'étranger, intentions de commandes, livraisons reçues de l'étranger

Pour en savoir plus

- Présentation détaillée des enquêtes de conjoncture, dans la rubrique Sources du site internet de l'Insee → voir la section **Enquêtes qualitatives de conjoncture**. Les fiches par enquête présentent, en particulier, les questionnaires par millésime : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/sources>

- *Guide utilisateur sur le programme commun harmonisé d'enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et auprès des ménages dans l'Union européenne* : ce guide présente notamment les questions harmonisées au niveau européen (en anglais) : https://ec.europa.eu/info/files/user-guide-joint-harmonised-eu-programme-business-and-consumer-surveys_en

1 Cf dossier « De nouveaux indicateurs de climats des affaires sous-sectoriels pour améliorer le diagnostic conjoncturel », *Note de conjoncture*, juin 2016.